

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSPORT SYLLA & FRERES D'ANYAMA » en abrégé «  
T.S.F.A »

Siège ABIDJAN ANYAMA GARE LF 5355 ILOT 65  
QUARTIER COMMERCE EN FACE DE LA PHARMACIE DU  
MARCHE, Lot 5355, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT SYLLA & FRERES

D'ANYAMA » en abrégé « T.S.F.A »

Objet : - - Transport terrestre public de personnes et de voyageurs

- Transport terrestre intérieur et international de marchandises ;

- Transport urbain et non urbain intérieur et international de personnes ;

- Transport pour compte propre ou transport privé

- Transport transfrontalier

- Import et Export ;

- Commerce Général ;

- Location d'engins lourds de chantiers

La prise de participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ; ce par voie de création de sociétés nouvelles, par apports, souscription, achat de titres ou droits sociaux, par fusion, association en participation ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou la réalisation

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA GARE LF 5355 ILOT 65 QUARTIER COMMERCE EN FACE DE LA PHARMACIE DU MARCHE, Lot 5355, Ilot 65

Dirigeant(s) M AMIDOU SYLLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05477 du 23/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33293/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

